La Gazette du LEVRIER

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE WINTZENHEIM

#63
Printemps/Été 2020

ÉLECTIONS MUNICIPALES: LES NOUVEAUX ÉLUS

Ville, vignoble et campagne

SOMMAIRE

24 février 2020 : plantation d'un arbre pour une naissance qui a eu lieu à Wintzenheim.

ÉTAT-CIVIL- SOCIAL

4 Grands anniversaires
Noces
Wintzenheim solidaire

DOSSIERS SPÉCIAUX

5-9 Le budget 2020

10-13 Installation du nouveau Conseil Municipal

VIE COMMUNALE

14 Décisions du Conseil Municipal

15 Parole aux groupes

ENFANCE JEUNESSE

16 Le réveil des écoles
Reprise des activités à l'Espace Animations Arthuss
Retour progressif des enfants à l'accueil périscolaire PEP Alsace La récréation

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

16 L'EMDW attend vos inscriptions pour la rentrée prochaine

ENVIRONNEMENT

17 Plantons des arbres !
Chèques vélo

18 Acte 3 - Soyons consom'acteurs : Pourquoi éteindre l'éclairage une partie de la nuit ?
Concours des maisons fleuries 2020

20 C'est parti pour la 5ème édition de la journée citoyenne !

DIVERS

19 Informations pratiques

Edwige HAEFFELE, agée de 26 ans et ancienne CMJiste de Wintzenheim, est devenue maire de la commune de Bétoncourt-lès-Brotte en Haute-Saône. Félicitations à elle et bonne chance dans ses nouvelles fonctions !

CONTACT

Magazine municipal d'information de la Ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Serge NICOLE

Comité de rédaction : Daniel LEROY, service Communication

Conception et réalisation : service Communication

Photos : Services de la Ville, Christelle DIDIERJEAN, L'Est Républicain

Impression : FREPPEL Imprimeur à Wintzenheim

MAIRIE
28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM
Tél. 03 89 27 94 94
Site Internet : www.ville-wintzenheim.fr
E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr
: Ville de Wintzenheim

Wintzenheim

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 15 mars, vous avez choisi un nouveau Conseil Municipal, composé de 29 membres. Cette élection s'est déroulée dans un contexte inédit en raison de la crise sanitaire, avec une participation plus faible des citoyens qu'habituellement.

Durant le confinement, nous avons vécu une période singulière pendant laquelle les anciens élus sont restés en place. La gestion quotidienne de la crise sanitaire, avec son lot d'informations contradictoires et ses incertitudes a néanmoins été menée avec pragmatisme et sang-froid par les élus, les agents de la ville et les bénévoles.

Nous attaquons une période de 6 ans durant laquelle nous allons terminer des projets commencés ou prévus au cours du précédent mandat. C'est le cas de l'aménagement de la rue Joffre, du parking à coté de la pharmacie et du pôle médical de Logelbach.

Nous aurons ensuite à mettre en œuvre notre programme en affichant des priorités, en fonction des subventions accordées par nos partenaires.

Notre ambition à partir d'aujourd'hui est de mettre « notre action sous contrôle de la population ».

Oui, ce mandat que nous entamons aujourd'hui, je souhaite qu'il se déroule dans la transparence, la solidarité et la loyauté comme ce fut le cas lors des 2 derniers mandats.

Nous devons faire appel à tout le dynamisme et à toute la rigueur nécessaire à l'intérêt de la commune, pour qu'un projet ne soit pas une promesse mais une tâche à accomplir. Plus qu'un état d'esprit, cela doit être une règle que nous nous imposons.

Nous avons ainsi élu 7 adjoints(es), chacun et chacune en fonction de leurs compétences. Je sais pouvoir compter sur eux, je sais leur disponibilité. 2 conseillers délégués renforceront l'équipe, avec eux aussi des compétences spécifiques.

Avec Madame la Directrice des Services, nous travaillons ensemble depuis maintenant 6 ans. J'ai été le témoin de son engagement et sa loyauté envers moi, tous les élus, la commune et ses habitants.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour le travail effectué toute l'année au service de nos concitoyens, concitoyennes. J'ai encore une fois pu le constater lors des 2 mois passés. Certains n'ont pas hésité à venir en mairie pour que le service public continue.

Le Conseil Municipal est un lieu d'échange, de confrontation d'idées et de décisions. Il est l'essence même de la démocratie de proximité et son expression a toute sa place. Je tiens à m'engager sur ce point : je m'attacherai fermement à ce que les débats y demeurent constructifs et respectueux des idées et des personnes. Gardons à l'esprit que nos réflexions, nos décisions et nos actions doivent être entièrement tournées vers un seul objectif : le bien-être de nos administrés. C'est pour cela que nous avons été élus.

Mesdames et Messieurs, la politique est la science de servir le peuple et non pas de se servir du peuple, nous vivons pour la politique et non pas de la politique. L'heure des changements, de l'espérance d'un futur meilleur pour nos enfants doit arriver. Oui, ce chantier d'un meilleur futur pour nos enfants, construisons-le ensemble.

Pour conclure mes propos, je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont investies pendant le confinement que ce soit par l'aide aux ainés pour les courses, l'atelier couture pour la fabrication de sur-blouses et de masques, le CMJ, les chauffeurs pour les enfants qui devaient se rendre à l'accueil de Logelbach.

Merci aussi aux personnes qui ont tenu les bureaux de vote le 15 mars et qui ont sûrement pris des risques face à cette épidémie.

Rester chez soi c'est un choix, aider les autres en est un autre.

Merci,

Bien cordialement.

Votre Maire,
Serge NICOLE

Les grands anniversaires

DU 01/11/2019 AU 31/03/2020

Âge	Naissance	Nom	Prénom
90 ans	03/11/1929	BOBERIETH/KOCH	Irène
90 ans	26/01/1930	WISS/RUIZ	Jeanne
90 ans	20/03/1930	BREYSACHER/PISELLI	Marie Joséphine
96 ans	03/01/1924	ZEHLER/ARNDT	Laurentine Marie

Noces d'Or des époux Denis PALLUCCI

Noces d'Or (50 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
07/11/1969	HUSSER Jean-Claude/BOESCH Marie Rose
16/01/1970	PALLUCCI Denis/KRICK Andrée

90 ans Mme Jeanne WISS/RUIZ

Noces de Diamant (60 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
28/12/1959	KLOCKER Jean/KIRCHHOFFER Marie Yvonne

WINTZENHEIM SOLIDAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) collecte des produits d'hygiène et distribue des bons d'aide alimentaire aux habitants de la commune les plus en difficulté.

Les prochaines collectes solidaires seront sûrement difficiles à organiser les mois à venir, ainsi, tous les dons de produits d'hygiène et d'entretien sont les bienvenus, à déposer à l'accueil de la mairie.

MERCI à tous !

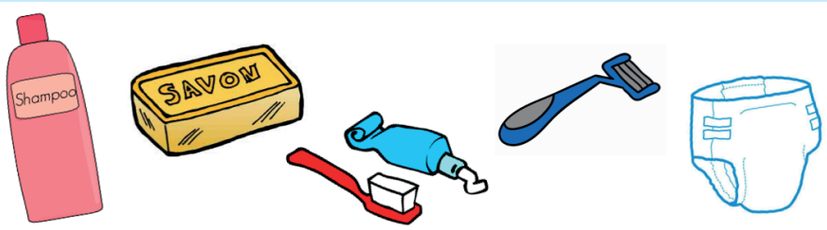

Petits ou grands, tous les gestes comptent pour la solidarité !

Noces de Diamant des époux Jean KLOCKER

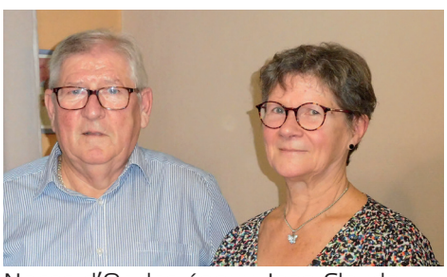

Noces d'Or des époux Jean-Claude HUSSER

BUDGET 2020 : UNE ANNÉE SINGULIÈRE

2020 est à la fois une année de transition, puisqu'il a été nécessaire d'intégrer les échéances électorales, et une année « extra-ordinaire » marquée par le Covid-19 et la lutte contre le virus.

Le budget 2020 a été voté en décembre 2019 afin de pouvoir répondre aux dépenses déjà engagées sur les projets en cours de finalisation ou achevés et où les dernières factures étaient en attente. Ainsi, les dépenses prévoyaient principalement la 2ème tranche de la rue Joffre, la 2ème phase de l'aménagement du square Herzog, des travaux de rénovation et d'entretien de certains bâtiments et le renouvellement des matériels. Le développement de la vidéosurveillance était également au programme.

Concernant les dépenses de fonctionnement, le budget présenté était volontairement stable afin de ne pas engager des changements qui pouvaient être remis en cause par les résultats des urnes en mars 2020. Il s'agissait de laisser les choix se faire par l'équipe qui serait élue par la population.

Suite aux élections, un budget supplémentaire a été voté lors du conseil municipal du 12 juin 2020. Ce budget vient compléter celui voté en décembre 2019.

Deux types de dépenses sont à souligner.

Le premier type est celui relatif au Covid-19. En effet, la commune a tout mis en œuvre pour ouvrir ses services au plus tôt tout en garantissant la sécurité de son personnel et du public. L'objectif était d'assurer des permanences en période de pandémie au moins pour les services essentiels, et ensuite, d'ouvrir progressivement les services au fur et à mesure des recommandations de l'État. Ainsi, nous avons pu mettre en place un accompagnement pour accueillir les enfants des soignants dans un premier temps, puis des parents dans l'obligation de reprendre leur activité professionnelle. Enfin, la mairie a rouvert ses portes le 11 mai en répondant à toutes les règles de sécurité et de prévention contre le Covid-19 et en sécurisant le retour des agents municipaux.

Toutes ces mesures ont engendré des dépenses non prévues. Par ailleurs, dans un souci de prévention, et afin d'instaurer toutes les mesures de précaution et anticiper sur la reprise en septembre, un budget prévisionnel a également été établi en cas de résurgence du virus. Au total, 100 000€ ont été ajoutés en dépenses.

Par ailleurs, certains projets, ou au moins leur démarrage, ont été inscrits en investissement. La réalisation du programme débute ainsi par l'inscription des dépenses budgétaires avec la réfection de la toiture de l'église Saint Laurent, l'extension du colombarium de Logelbach, la création de relais lecture (suite à la fin des circuits du médiabus), la création d'un city-parc, les études pour la création d'un service périscolaire et d'une cantine à Wintzenheim, et enfin de nombreux travaux de voirie dont les rues Hirn et Haussmann.

Toujours à Logelbach, le pôle médical en cours d'achèvement, verra le jour à la rentrée 2020. Là encore, la présence de médecins et de professionnels de santé répondra à un besoin de proximité des habitants.

Des travaux d'amélioration ont été apportés dans les différents bâtiments communaux en 2019 et seront poursuivis en 2020, notamment avec la réhabilitation de la salle Ungerer et aussi dans les écoles. L'entretien de notre patrimoine, bâtiments et voirie, fait aussi partie des investissements à renouveler chaque année afin qu'il perdure et reste utilisable.

Le Maire,
Serge NICOLE

BUDGET 2020 :

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LÉGÈREMENT EN BAISSE

Les dépenses réelles prévisionnelles d'un montant de 5 589 300€ en 2019 sont prévues en 2020 à hauteur de **5 308 00€** soit - 5,03% (- 281 300€).

Autres charges de gestion

Les autres charges de gestion courantes d'un montant de **971 000€** restent au même niveau. Cela comprend essentiellement la participation de la commune à hauteur de **280 000€** aux organismes de regroupement tels que les syndicats, ainsi que les subventions versées aux associations avec **495 000€** prévus.

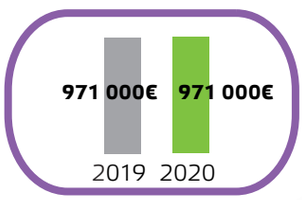

Atténuations de produits, charges financières, charges exceptionnelles

Le montant total est de **95 000€**, la baisse correspondant à une diminution du fond de péréquation.

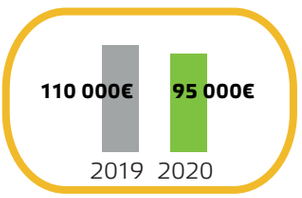

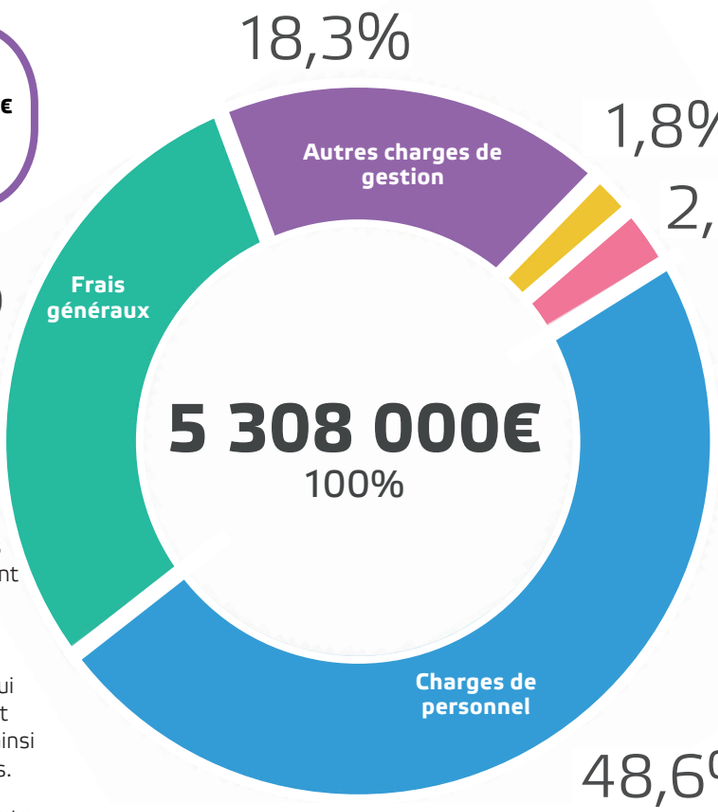

Frais généraux

Estimées à **1 514 000€** en **2019**, les prévisions des charges à caractère général augmentent de 100 000€ (7%). Elles regroupent essentiellement les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : les frais de chauffage, d'électricité, de carburant,etc., l'entretien des bâtiments communaux et celui de la voirie, le fonctionnement des services à la population ainsi que toutes les manifestations.

Toutefois, ce chapitre augmente afin d'intégrer des dépenses supplémentaires éventuelles si le virus Covid-19 engendre de nouvelles dépenses d'ici fin 2020.

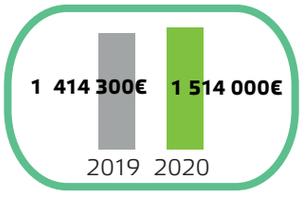

Dépenses imprévues

En 2019, aucune dépense imprévue n'a été enregistrée. Il est prévu une enveloppe de **150 000€** en 2020.

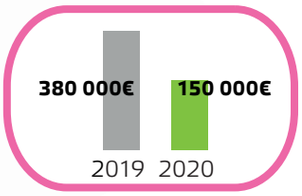

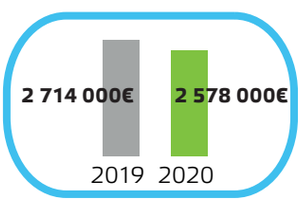

Les charges de personnel

Les dépenses de personnel sont estimées à **2 578 000€** soit -136 000€ . Les dépenses sont envisagées avec une nette diminution.

Le gel des salaires depuis 2016, a été maintenu jusqu'en 2020.

FONCTIONNEMENT

DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN LÉGÈRE BAISSE

Les recettes réelles de fonctionnement inscrites au budget 2020 s'élèvent à **6 315 000€**, ce qui représente une baisse d'environ 181 850€ par rapport au budget primitif 2019 (soit -2,8%).

Les recettes diverses

Elles sont de l'ordre de **43 000€ en 2020** et comprennent notamment les atténuations de charges (remboursement des assurances par exemple) et les recettes exceptionnelles.

Les dotations, subventions

Elles s'élèvent à **850 000€** en 2020 contre 898 000€ en 2019. Après 7 années consécutives de baisse, elles diminuent encore une fois de 48 000€.

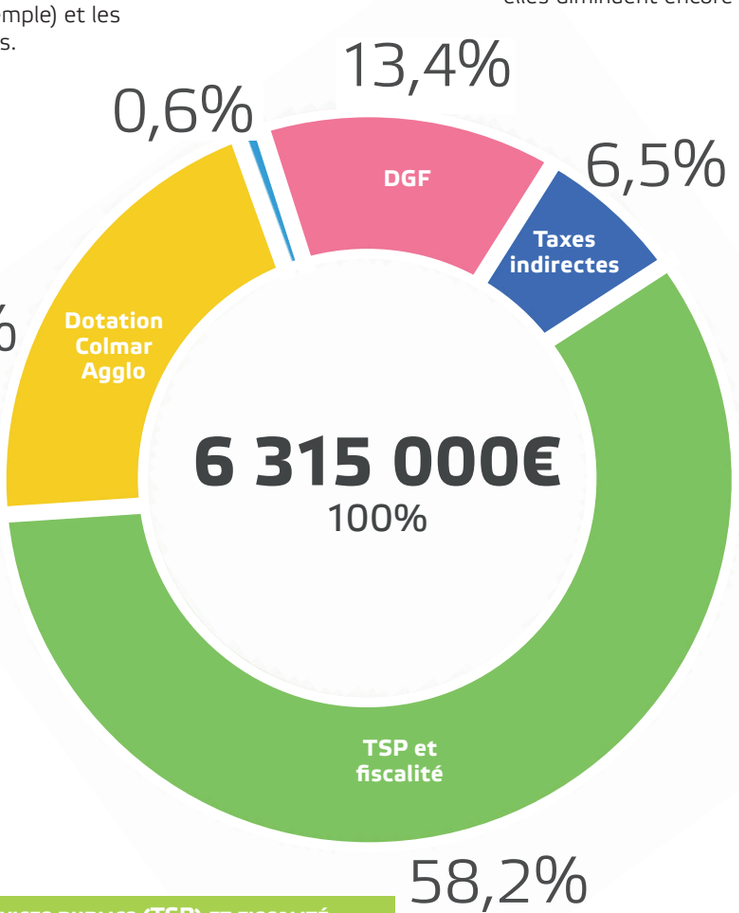

Les dotations de Colmar Agglomération

Elles sont stables et sont de **1 344 000€.**

Les taxes indirectes

Elles sont de l'ordre de **409 000€ en 2020** et comprennent :

- **45 000€** pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (50 000€ en 2019)
- **204 000€** pour la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation (300 000 € en 2019)
- **135 000€** de Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (130 800 € en 2019)
- **25 000€** de Taxe sur les Pylônes Électriques (24 200€ en 2019).

Cette forte baisse (-96 000€, soit -9%) est issue de la chute des transactions immobilières constatée en 2019.

La tarification des services publics (TSP) et fiscalité

La prévision de recettes fiscales pour 2020 est de **3 333 000€**, soit - 13 600€ par rapport à 2019. Ce sont les bases qui évoluent et produisent cette évolution, les taux votés par la commune restant identiques.

Les produits des services sont estimés à **101 000€ pour 2020** enregistrant une baisse importante due à la vente de bois qui chute suite à la sécheresse.

Les « autres produits de gestion » représentent une recette prévisionnelle de **238 000€**, encore une fois en augmentation par rapport à 2019 (+30 000€), ceci étant dû aux recettes issues des loyers des pôles médicaux.

BUDGET 2020 : INVESTISSEMENT

UNE ANNÉE DE RÉALISATIONS POUR DES PROJETS D'ÉQUIPEMENT À HAUTEUR D'ENVIRON 5,9 MILLIONS D'EUROS, PRINCIPALEMENT :

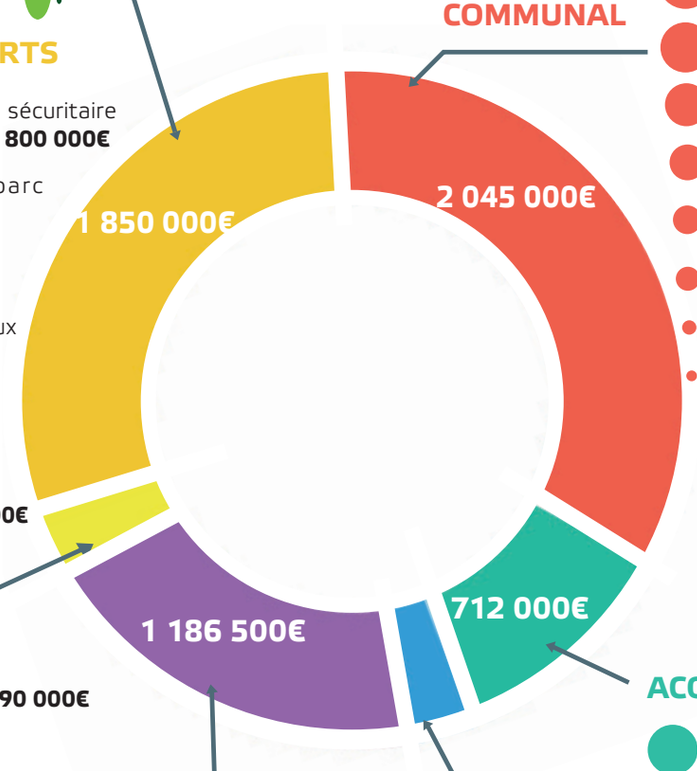

VOIRIE ET ESPACES VERTS

- Travaux d'aménagement sécuritaire rue Joffre - 2ème tranche : **800 000€**
- Aménagement du parc Herzog : **300 000€**
- Travaux de voirie : **300 000€**
- Voirie - chemins communaux et parking : **180 000€**
- Maîtrise d'oeuvre rue Hirn et Hausmann : **150 000€**
- Chemins ruraux : **50 000€**
- Chemins forestiers : **20 000€**

PATRIMOINE COMMUNAL

- Réfection de la toiture de l'église St Laurent : **900 000€**
- Chapelle Herzog : **600 000€ (projet pluriannuel)**
- Etudes - géoréférencement : **140 000€**
- Entretien des bâtiments : **100 000€**
- Mobilier - informatique : **100 000€**
- Cimetières dont colombarium : **85 000€**
- Ecoles : **80 000€**
- Equipement sanitaire (COVID-19) de la salle du conseil municipal : **40 000€**

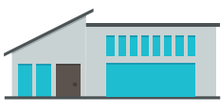

DÉPENSES IMPRÉVUES

- Dépenses imprévues : **190 000€**

ACQUISITIONS FONCIÈRES

- Réserves foncières : **712 000€**

ENFANCE JEUNESSE VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

- Maîtrise d'oeuvre pour la création d'un périscolaire : **750 000€**
- Création du relais lecture à Wintzenheim et Logelbach: **200 000€**
- Informatique: **136 500€**
- Création d'un city-parc: **100 000€**

SÉCURITÉ

- Vidéosurveillance : **150 000€**
- Matériel incendie : **40 000€**

COMMENT FINANCER CES INVESTISSEMENTS ?

En 2019, les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 5 975 250 €, montant approximativement équivalent à 2018 (5 965 534 €). En 2020, plus de **6 000 000 €** d'investissement sont prévus.

LES PROJETS SONT FINANCÉS PAR ...

L'autofinancement de 2019 finance les projets de 2020

L'autofinancement est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement de l'année précédente.

L'autofinancement reste élevé en 2019. En effet, l'ensemble budgétaire reste stable avec **4 747 500 €** en dépenses (4 685 953 € en 2018) et **6 388 000 €** en recettes (6 408 500€ en 2018). Malgré l'inflation et l'augmentation des charges, les dépenses sont stabilisées.

L'épargne brute montre un autofinancement régulier et assez constant, qui était de 1 722 000€ en 2018 et de plus de **1 640 000 €** en 2019. Il permet de financer une partie des investissements.

Pas d'emprunt en 2020...

La commune n'avait aucun endettement. Afin de financer les équipements publics, un emprunt de **4 000 000 €** a été réalisé pour le pôle sportif en 2018. A noter que l'on considère qu'un emprunt permet de faire participer le contribuable d'aujourd'hui mais aussi celui de demain et d'après-demain car le remboursement se réalise sur 15 ans.

En 2019, l'emprunt de 108 000 € correspond à un emprunt à taux 0 contracté en 2018 auprès de la CAF pour le financement de l'extension de l'école maternelle et du périscolaire à Logelbach.

En 2020, il n'est pas nécessaire de renouveler une telle opération.

Le remboursement de la TVA et les subventions

Le Fonds de Compensation de la TVA (c'est- à-dire la récupération de la TVA) a représenté en 2019 environ 831 300 €.

Quant aux partenaires institutionnels (Etat, Région, Conseil Départemental, CAF), leurs subventions s'élèvent à **468 800 €.**

En 2020, les projets étant en phase d'achèvement, les subventions et la récupération de la TVA sont forcément moins importants et représentent au total **940 000 €**.

Les excédents et les recettes nouvelles de fonctionnement

L'excédent global (qui totalise les excédents de fonctionnement et d'investissement) est issu des résultats constatés de 2019. Il s'élève à **3 729 000 €**, ce qui permet de participer au financement des investissements, tel que le réaménagement des voiries ou du parc Herzog.

A noter enfin que, comme cela était prévu, il y a eu la création de ressources nouvelles avec les pôles médicaux, celui de Logelbach en voie d'achèvement et celui de Wintzenheim finalisé depuis maintenant plus d'un an. En prenant en compte les loyers, les dépenses courantes et les taxes, les opérations se retrouvent équilibrées en une vingtaine d'années pour le premier et une quinzaine d'années pour le second. La création de nouvelles recettes de fonctionnement représente également une solution alternative face à la baisse des dotations de l'Etat. Il s'agit en effet de créer de nouvelles sources de financement pour ne pas augmenter la pression fiscale.

Le groupe majoritaire

Serge NICOLE
Maire de Wintzenheim
Permanence les lundis de 17h à 18h à Wintzenheim centre et un lundi sur deux de 15h30 à 16h30 à Logelbach

Daniel LEROY
1er adjoint délégué au quartier de Logelbach, à la culture, la vie sportive, la communication et la commande publique
Permanence le jeudi de 18h à 19h à la mairie annexe de Logelbach et sur RDV

Lucette SPINHIRNY
2ème adjointe déléguée à l'enfance et à la jeunesse
Permanence le lundi de 17h à 18h et sur RDV

Denis ARNDT
3ème adjoint délégué à l'urbanisme, à la voirie, à l'action foncière et aux travaux
Permanence le lundi de 17h à 18h et sur RDV

Geneviève SCHOFF
4ème adjointe déléguée à l'action sociale et à la solidarité
Permanence le jeudi de 17h à 19h et sur RDV

Patrice DUSSEL
5ème adjoint délégué aux manifestations et événements communaux et à la vie citoyenne
Permanence sur RDV

Dominique SCHAFFHAUSER
6ème adjointe déléguée aux finances et à l'économie
Permanence le lundi de 17h à 18h

Dominique HEROLD
7ème adjoint délégué à l'environnement et au cadre de vie
Permanence le mercredi de 8h à 10h et sur RDV

Ludovic CAMPITELLI
Conseiller municipal délégué à la forêt, à l'agriculture et à la gestion de l'antenne communautaire de Wintzenheim

Benoît FREYBURGER
Conseiller municipal délégué aux chemins ruraux et à la sécurité

Carine NÄGL
Conseillère municipale

Marie-Jeanne BASSO
Conseillère municipale

Isabel FREUDENREICH
Conseillère municipale

Luca BASSO
Conseiller municipal

Clara BEAUFRAND
Conseillère municipale

Sébastien LABOUREUR
Conseiller municipal

Mireille WEISS
Conseillère municipale

Emmanuel AQUINO
Conseiller municipal

Nathalie PEREZ GABIER
Conseillère municipale

Camille GROSSE
Conseillère municipale

Jean-Marc KEMPF
Conseiller municipal

Sandrine MEYER
Conseillère municipale

Alexis STRUSS
Conseiller municipal

Danièle ARNOLD
Conseillère municipale

Le groupe minoritaire

Claude KLINGER-ZIND
Conseiller municipal

Christelle PFLEGER
Conseillère municipale

Dominique CHERY
Conseiller municipal

Corinne BUEB
Conseillère municipale

Jean-Marie MULLER
Conseiller municipal

Les Commissions Municipales

Les différentes commissions ont été installées, et c'est bien là que les débats doivent trouver leur place. Chaque groupe sera représenté. Le Maire est membre de droit de chaque commission.

Monsieur le Maire compte sur tous pour faire vivre les commissions et les adjoints de ressort, c'est certain, y veilleront.

Commission Travaux Urbanisme et Sécurité

La commission communale Travaux - Urbanisme - Sécurité suit les différents projets communaux que ce soit les bâtiments ou la voirie. Elle travaille également sur l'urbanisme (Plan local d'urbanisme, etc.) Enfin, elle s'occupe de la sécurité des routes et du stationnement.

Les membres de la commission sont :
- Denis ARNDT
- Benoît FREYBURGER
- Sébastien LABOUREUR
- Ludovic CAMPITELLI
- Patrice DUSSEL
- Luca BASSO
- Isabel FREUDENREICH
- Dominique HEROLD
- Jean Marc KEMPF
- Nathalie PEREZ GABIER
- Dominique CHERY

Commission Agriculture et Forêt

La commission communale Agriculture - Forêts s'occupe principalement de la politique de conservation de la forêt et du lien avec les secteurs agricoles et viticoles.

Les membres de la commission sont :
- Ludovic CAMPITELLI
- Jean-Marc KEMPF
- Benoît FREYBURGER
- Dominique HEROLD
- Camille GROSSE
- Danièle ARNOLD
- Claude KLINGER-ZIND

Commission Economie et Finances

La commission communale Economie et Finances est chargée de préparer la programmation financière, d'analyser les finances et d'établir le budget primitif et le compte administratif. Elle est chargée du développement du tissu commercial et artisanal.

Les membres de la commission sont :
- Dominique SCHAFFHAUSER
- Benoît FREYBURGER
- Emmanuel AQUINO
- Daniel LEROY
- Ludovic CAMPITELLI
- Carine NAGL
- Alexis STRUSS
- Luca BASSO
- Jean-Marie MULLER

Commission Environnement et Cadre de Vie

La commission communale Environnement et Cadre de Vie est chargée de l'embellissement et de la propreté de la commune, de la gestion des illuminations lors des fêtes de fin d'année, des aires de jeux et de l'entretien des espaces verts, du fleurissement, de la politique énergétique et du développement durable.

Les membres de la commission sont :
- Dominique HEROLD
- Luca BASSO
- Camille GROSSE
- Danièle ARNOLD
- Geneviève SCHOFF
- Dominique SCHAFFHAUSER
- Denis ARNDT
- Clara BEAUFRAND
- Sandrine MEYER
- Jean Marc-KEMPF
- Corinne BUEB

Commission MAPA - Marchés à Procédure Adaptée

La commission communale Marchés à Procédure Adaptée est chargée d'étudier, d'analyser et de rendre un avis sur tous les marchés publics donnant lieu à une mise en concurrence, et au dessus de certains seuils et ne relevants pas de CAO.

Les membres de la commission sont :
- Daniel LEROY
- Denis ARNDT
- Patrice DUSSEL
- Benoit FREYBURGER
- Jean Marc KEMPF
- Dominique CHERY

Commission Vie culturelle et sportive Communication

La commission Vie culturelle et sportive - Communication est chargée de l'organisation, de la préparation et du suivi du déroulement des manifestations festives ou commémoratives, de la programmation culturelle de l'Arthuss, d'étudier et de proposer la mise en place d'actions ou de projets à caractère culturel ou sportif, ainsi que de réfléchir aux outils adéquats pour informer au mieux la population (gazette, affichage, site...).

Les membres de la commission sont :
- Daniel LEROY
- Alexis STRUSS
- Camille GROSSE
- Mireille WEISS
- Isabel FREUDENREICH
- Danièle ARNOLD
- Clara BEAUFRAND
- Sandrine MEYER
- Corinne BUEB
- Jean-Marie MULLER

Commission Enfance Jeunesse

La commission communale Enfance Jeunesse est chargée d'étudier tous les thèmes et problématiques en relation avec les écoles, les systèmes de garde (multi-accueil), les périscolaires et centres de loisirs, ainsi que l'Espace d'Animations Arthuss.

Les membres de la commission sont :
- Lucette SPINHIRNY
- Benoît FREYBURGER
- Marie-Jeanne BASSO
- Carine NAGL
- Nathalie PEREZ GABIER
- Mireille WEISS
- Sandrine MEYER
- Geneviève SCHOFF
- Corinne BUEB

Les représentants aux autres Commissions

Commission d'appel d'offres et du jury de concours

Les membres titulaires de la commission sont :
- Daniel LEROY
- Denis ARNDT
- Benoît FREYBURGER
- Dominique SCHAFFHAUSER
- Claude KLINGER-ZIND

Les membres suppléants de la commission sont :
- Mireille WEISS
- Jean-Marc KEMPF
- Lucette SPINHIRNY
- Geneviève SCHOFF
- Dominique CHERY

Comité des oeuvres sociales du personnel

Les membres du comité sont :
- Lucette SPINHIRNY
- Geneviève SCHOFF

Commission de délégation de service public

Les membres titulaires de la commission sont :
- Daniel LEROY
- Marie-Jeanne BASSO
- Lucette SPINHIRNY
- Dominique SCHAFFHAUSER
- Corinne BUEB

Les membres suppléants de la commission sont :
- Carine NAGL
- Denis ARNDT
- Benoît FREYBURGER
- Geneviève SCHOFF
- Christelle PLEGER

Comité consultatif communal des sapeurs-pompiers

Les membres du comité sont :
- Daniel LEROY
- Jean-Marc KEMPF
- Emmanuel AQUINO
- Denis ARNDT
- Benoît FREYBURGER

Comité Communal des Fêtes

Les membres du comité sont :
- Patrice DUSSEL
- Carine NAGL
- Jean Marc KEMPF
- Emmanuel AQUINO
- Sandrine MEYER
- Alexis STRUSS
- Nathalie PEREZ GABIER
- Christelle PFLEGER

+ 5 membres extérieurs, non élus.

Comité de jumelage avec Möhnesee

Les membres du comité sont :
- Lucette SPINHIRNY
- Denis ARNDT
- Benoit FREYBURGER
- Isabel FREUDENREICH
- Daniel LEROY
- Alexis STRUSS
- Jean-Marc KEMPF

+ 7 membres extérieurs, non élus.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20/12/2019

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 29 novembre 2019
3. Adoption du budget primitif 2020 de la Ville de Wintzenheim
4. Adoption des taux d'imposition communaux 2020
5. Adoption du Budget Primitif 2020 du budget annexe de la R.M.A.C.T.W.
6. Adoption du budget forestier 2020
7. Approbation des subventions versées aux Associations paramunicipales et aux associations assurant des DSP
8. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'ITEP La Forge
9. Adoption de la convention pour la réalisation d'un référentiel topographique avec Colmar Agglomération
10. Adoption du Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022 - 4ème génération - avec la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin
11. Approbation du protocole d'accord pour la création d'un pôle médical à Logelbach
12. Prescription de la révision du règlement local de publicité de Wintzenheim
13. Cession des parcelles 58/366 et 58/466 section 27 situées rue des Champs à Wintzenheim - Logelbach
14. Annulation de l'engagement nº20804 du 25 juin 1997 concernant les parcelles 621, 622, 624 et 625 section 34
15. Cession du véhicule du service incendie au Syndicat Intercommunal des Sapeurs - Pompiers de Landser, Schlierbach et de Dietwiller
16. Informations
    - Autorisations d'urbanisme
    - Manifestations
    - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

SÉANCE DU 23/05/2020

1. Installation du conseil municipal
2. Présidence de l'assemblée
3. Désignation du secrétaire de séance
4. Décision de tenir le conseil municipal à huis clos
5. Mode de compte-rendu de la séance du conseil municipal
6. Election du maire
7. Fixation du nombre d'adjoints
8. Election des adjoints
9. Lecture de la charte de l'élu local
10. Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2019
11. Délégations du conseil municipal au Maire
12. Adoption des modalités de calcul des indemnités accordées pour l'exercice des fonctions d'élus
13. Election des membres de la commission d'appel d'offres et du jury de concours
14. Désignation des membres de la commission de Délégation de Service Public
15. Création des commissions municipales et désignation des membres des commissions
16. Création d'un comité des fêtes pour les manifestations et animations communales et désignation des représentants élus
17. Création d'un comité de jumelage avec Möhnesee et désignation des représentants élus
18. Création d'un comité consultatif des Sages - le conseil municipal des Ainés
19. Création d'un comité consultatif des jeunes - le conseil municipal des Jeunes
20. Approbation du nombre de membres du conseil d'administration au Centre Communal d'Action Sociale et désignation des membres
21. Désignation des représentants de la commune à la Commission Communale Consultative de la Chasse
22. Désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Antennes Communautaires
23. Désignation des commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs
24. Renouvellement du Comité Syndical d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin
25. Elections des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et Environs (S.I.T.D.C.E.)
26. Election des délégués de la commune au Syndicat Mixte d'Aménagement du Château du Hohlandsbourg
27. Election des délégués de la commune au Syndicat Forestier du Massif des 5 Châteaux
28. Election des délégués de la commune au Syndicat Mixte Fecht et Amont
29. Election des délégués de la commune au SIVOM du canton de Wintzenheim
30. Election des délégués de la commune au Syndicat Mixte des Employeurs Forestiers de Colmar et Environs
31. Election des délégués de la commune au Syndicat du Parc Régional des Ballons des Vosges
32. Composition de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées et désignation des membres
33. Election des délégués de la commune aux Conseils d'Ecole
34. Désignation des représentants au Comité Consultatif Communal des Sapeurs Pompiers
35. Désignation des représentants au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du canton de Wintzenheim et des communes associées
36. Désignation des représentants à l'association des oeuvres sociales du personnel
37. Désignation des délégués au Syndicat Mixte des Gardes Champêtres intercommunaux château Waldner de Freundstein
38. Informations
    - Autorisations d'urbanisme
    - Manifestations
    - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Parole aux groupes

GROUPE "VIVRE WINTZENHEIM AVEC AMBITION ET RÉALISME"

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Wintzenheim vit,
Wintzenheim bouge,
nos trois quartiers se métamorphosent !

Le bilan de nos deux mandats précédents en est la preuve (plus de 30 millions d'euros d'investissements sur fonds propres et 4 millions d'emprunt) !

Le 15 Mars 2020, vous nous avez élus en nous accordant plus de 60% de vos voix. Votre confiance nous touche beaucoup et nous vous en sommes très reconnaissants. Votre soutien nous a permis de tout mettre en œuvre pour enrayer avec force et détermination cette pandémie liée au COVID-19.

Dès le début du confinement, le groupe majoritaire et des bénévoles ont constitué une équipe d'entraide : confection de matériel de protection pour le personnel soignant de l'EHPAD les Magnolias et autres, garde d'enfants, courses de 1ère nécessité pour des personnes en difficulté, isolées... La préparation du retour à l'école pour nos enfants, en respectant les contraintes sanitaires, nous a aussi mobilisé.

Enfin, des négociations avec les entreprises, maîtres d'œuvre et coordonnateurs SPS (Sécurité et Protection de la Santé) ont abouti à la reprise tant attendue des chantiers arrêtés depuis presque deux mois (Parking Simone Weil, chemins ruraux, pôle médical à Logelbach).

Aujourd'hui, nous avons l'espoir d'un retour à une vie normale et de pouvoir mener à bien les projets que nous vous avons présentés lors de notre campagne électorale, avec une équipe engagée et un maire à vos côtés.

Pour le Groupe : Denis ARNDT
Membres du groupe : Serge NICOLE, Daniel LEROY, Lucette SPINHIRNY, Denis ARNDT, Geneviève SCHOFF, Patrice DUSSEL, Dominique SCHAFFHAUSER, Dominique HEROLD, Carine NÄGL, Ludovic CAMPITELLI, Marie-Jeanne BASSO, Isabel FREUDENREICH, Luca BASSO, Clara BEAUFRAND, Sébastien LABOUREUR, Mireille WEISS, Emmanuel AQUINO, Nathalie PEREZ GABIER, Benoît FREYBURGER, Camille GROSSE, Jean-Marc KEMPF, Sandrine MEYER, Alexis STRUSS, Danièle ARNOLD

GROUPE "WINTZEN'AIME POUR VOUS, AVEC VOUS"

Je remercie tout d'abord mon équipe, je remercie chacun d'entre eux, pour s'être engagé à mes côtés et pour le travail qu'ils ont fourni lors de la construction du projet et durant la campagne.

Je suis heureux et fier de la campagne que nous avons menée, nous avons eu plaisir à défendre notre programme destiné à notre commune, sans jamais s'abaisser à une pratique politicienne d'un autre temps, en effet, nous avons été droit, respectueux, gardant notre sang froid et restant toujours concentré sur l'essentiel : notre ville et ses habitants.

Justement, nous remercions les habitants qui nous ont témoigné leur confiance, nous remercions ainsi les 915 électeurs pour cet acte d'adhésion à un projet différent qui devait permettre à chaque citoyen de prendre part aux décisions de la vie de la commune.

Nous, les 5 élus du groupe, nous serons une force de proposition, nous serons des conseillers municipaux constructifs, et c'est en respectant nos convictions et nos valeurs que nous œuvrerons de manière positive, franche, honnête et sincère dans le seul intérêt de notre commune et de tous ses habitants.

Pour le groupe : Claude KLINGER-ZIND
Membres du groupe : Claude KLINGER-ZIND, Christelle PFLEGER, Dominique CHERY, Corinne BUEB, Jean-Marie MULLER

La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27- 02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

LE RÉVEIL DES ÉCOLES

Pendant deux mois, un silence inhabituel a régné dans les écoles, devenues des lieux totalement déserts.

Enfin, en mai-juin 2020, la réouverture des écoles primaires se fait progressivement, niveau après niveau : d'abord les élémentaires, puis les maternelles.

Il est nécessaire de permettre aux enfants de reprendre le présentiel, de rompre l'absence d'enseignement in situ. Les effectifs augmentent constamment. Le lien familles-école se renforce. Jusqu'au 22 juin, tous les élèves n'ont pu être accueillis en même temps, d'où une alternance de leur présence, induite par les consignes sanitaires. Quand ils ne peuvent être en classe, les enfants participent à des activités organisées en concertation avec les agents territoriaux de la commune (ATSEM et animateurs de l'Espace Animations Arthuss), les animateurs des PEP Alsace (association délégataire du service périscolaire) et les enseignants.

Toutes ces personnes ont participé au pôle accueil (organisé pour les enfants des parents indispensables à la gestion de la crise sanitaire) et au maintien d'un lien avec TOUS les élèves depuis le début du confinement, le 16 mars 2020. Elles méritent un IMMENSE MERCI.

REPRISE DES ACTIVITÉS À L'ESPACE ANIMATIONS ARTHUSS

Pour la réouverture de l'EAA le 16 juin 2020, l'équipe des animateurs a pris toutes les mesures nécessaires au respect des consignes sanitaires. Elle a également repensé et reprogrammé toutes les activités proposées. Pour le mois de juillet, elle a privilégié celles pouvant se pratiquer en milieu ouvert ou naturel. Les jeunes de 11 à 17 ans y trouveront certainement un loisir correspondant à leur souhait.

L'EMDW ATTEND VOS INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE PROCHAINE

L'association de l'Ecole de Musique et de Danse de Wintzenheim (EMDW) a hâte de vous revoir pour partager une nouvelle année musicale.

L'EMDW est déjà heureuse à l'idée de vous retrouver !

La rentrée à l'EMDW se fera le 14 septembre mais vous pouvez dès à présent vous préinscrire en allant sur le site internet : https://www.emdwintz.fr/.

Vous pourrez apprendre le chant, la danse et aussi de nombreux instruments de musique en individuel et en collectif.

Toutes les mesures seront prises pour cette rentrée afin que les élèves et l'équipe pédagogique de l'EMDW puissent avoir cours dans les meilleures conditions.

RETOUR PROGRESSIF DES ENFANTS À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE PEP ALSACE LA RÉCRÉATION

Depuis le 25 mai, en partenariat avec la ville de Wintzenheim, l'Espace Animations Arthuss et les écoles, les enfants étaient accueillis soit toute la journée pour ceux qui n'avaient pas encore repris le chemin de l'école, soit uniquement en accueil périscolaire midi et soir.

Les journées étaient rythmées par des activités essentiellement en extérieur autour du Land art, de jeux de pistes et d'un spectacle.

Afin de ne pas rompre le lien instauré pendant le confinement avec l'EHPAD Les Magnolias de Wintzenheim, les enfants ont eu, chaque jour, une pensée pour les personnes résidentes. Ils leur ont, notamment, envoyé des dessins ainsi qu'une photo de leur Land art.

PLANTONS DES ARBRES

Il était un arbre au bout de la branche
Un arbre digne de vie
Digne de chance
Digne de coeur
Robert Desnos

Parler des arbres ? La saison s'y prête, pensera-t-on, car chacun aspire à profiter de leur généreuse fraîcheur à l'approche des canicules annoncées…

Parler de l'arbre, c'est surtout évoquer sa richesse essentielle et irremplaçable à préserver et à développer sur notre planète si l'on veut que nos enfants et petits-enfants continuent à y vivre plus sereinement.

Nul ne peut nier que confrontés à de sévères bouleversements climatiques visibles (les températures élevées de ces derniers mois en témoignent), il nous faut renouer des liens avec notre environnement végétal.
L'arbre est donc à plus d'un titre l'un des compagnons indispensables de l'homme.

Il est efficace et incontournable dans la lutte contre le réchauffement climatique car l'enveloppe végétale et les forêts renvoient 50 % d'eau sous forme de précipitations et stocke les autres 50 % d'humidité dans le sol qui seront lentement diffusés.

Il est une véritable pompe à carbone (CO_2) et absorbe efficacement ce que nos activités humaines émettent dans l'atmosphère (véhicules- activités agricoles et autres…).

Il améliore ainsi la qualité de l'air que nous respirons et contribue au maintien de notre bonne santé.
Chaque arbre planté dans nos villes et quartiers est un allié de l'homme non négligeable qui compense quelque peu la pollution de l'air, les surfaces goudronnées, en procurant de la fraîcheur, de l'ombre et du bien être par la diffusion d'ions positifs.

Au même titre que le monde animal, il a dans le règne végétal, une noble mission à remplir car il est un acteur à privilégier pour préserver de précieux éco-systèmes.
Il reste l'habitat préféré d'une biodiversité indispensable (oiseaux, insectes...) à l'équilibre climatique et vital sur terre.

Le bois de nos forêts s'avère être un matériau renouvelable et durable incomparable.
C'est pourquoi en plantant des arbres dans notre ville, nos jardins, nous gagnerons en mieux-être, quiétude et ferons de Wintzenheim une ville tournée vers demain.

Danièle Arnold
Conseillère municipale

CHÈQUES VÉLO

Pour inciter les français à remonter sur leur vélo, le gouvernement subventionne la réparation des vélos à hauteur de 50 €.

Comment cela fonctionne ?

Vous allez sur le site :
www.coupdepoucevelo.fr
Vous renseignez vos coordonnées et la référence (numéro de lot ou numéro de série) ou au moins la marque de votre vélo. Vous recevrez un e-mail de confirmation.

Il vous suffira ensuite de vous rendre chez un réparateur affilié (ce dernier doit être affilié, il suffit à l'atelier de s'enregistrer sur la plateforme également) avec une pièce d'identité. Nous vous conseillons de prendre rendez-vous pour éviter l'affluence et respecter la distanciation physique.

Vous n'aurez pas à engager de procédures fastidieuses pour obtenir le remboursement des 50 € (maximum), le réparateur les déduira directement de votre facture et se fera rembourser par la suite, par l'Etat.

C'est simple comme un coup de pédale….

Acte 3 SOYONS CONSOM'ACTEURS : POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE UNE PARTIE DE LA NUIT ?

6 bonnes raisons pour l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit :

1. Limiter la consommation d'énergie

- Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques,
- Pour préserver les ressources naturelles et diminuer la dépendance aux sources d'énergie importées (pétrole, uranium, gaz, etc...),

Un potentiel de 40 à 75% d'économies d'énergie est dès aujourd'hui possible en utilisant des leds.

2. Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune (hibou, chouette, chauve-souris...) et la flore.

3. Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'être humain est un mammifère diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour, il se repose la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté.

4. Préserver le ciel nocturne

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

5. Pour respecter la loi

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets.

6. Réaliser des économies budgétaires

Dans le contexte financier actuel contraint, la question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient fondamentale. Celle-ci représente un fort gisement d'économies financières simple à mettre en place. En éteignant de minuit à 5h du matin chaque nuit, on peut réaliser jusqu'à 27 500 € d'économie sur la facture d'électricité.

Toutes ces bonnes raisons justifient que nous devons éteindre l'éclairage partiellement la nuit de minuit à 5h heures du matin, dans tous les quartiers de Wintzenheim et ceci dès cet automne, sachant que le 10 octobre est le jour de la nuit en France. Alors ensemble, osons franchir ce pas pour le bien-être de notre commune.

Dominique HEROLD,
Adjoint

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020

Demande d'inscription

Renseignements et inscription **avant le 10 Juillet 2020:**
Mairie de Wintzenheim – Service Technique - M^me^ HUMBERT- 03 89 27 94 92

❑ Madame ❑ Mademoiselle ❑ Monsieur

Nom : ..... Prénom :.....

Adresse du domicile :

Rue ..... n° ..... étage ..... ❑ Droite ❑ Gauche ❑ Milieu

Ville : ..... Tél. : .....

Demande son inscription pour le concours des Maisons Fleuries 2020 dans la catégorie suivante :

1ère catégorie

- ❑ Maisons avec jardin
- ❑ Maisons sans jardin

2ème catégorie

- ❑ Immeubles collectifs avec balcons, fenêtres ou espaces fleuris

3ème catégorie

- ❑ Commerces et artisanats

Et déclare accepter sans réserve le règlement du concours ainsi que les décisions du jury (disponible en mairie).

Fait à ..... le...../...../2020

Signature :

MAIRIE DE WINTZENHEIM

28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim
Tél. : 03 89 27 94 94 Fax : 03 89 27 94 95
E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr
Site web: www.ville-wintzenheim.fr
Horaires d'ouverture:
Lundi 8h-12h00 et 13h30-18h
Mardi 8h-14h30
Mercredi 8h-12h et 14h-17h
Jeudi 8h-12h00 et 14h-19h
Vendredi 8h-12h

MAIRIE-ANNEXE DE LOGELBACH

2 rue de la Gare 68124 Logelbach
Tél. : 03 89 30 22 15 Fax : 03 89 27 19 69
E-mail:
annexelogelbach@mairie-wintzenheim.fr
Heures d'ouverture :
Jeudi 14h-19h

URGENCES

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Gendarmerie de Wintzenheim
6 rue Clemenceau - Tél. : 03 89 27 01 52

POLICE MUNICIPALE ET OBJETS TROUVÉS

Tél : 03 89 27 94 97
E-mail : police@mairie-wintzenheim.fr

DÉFIBRILLATEURS

Deux appareils sont installés dans la commune :
- l'un à l'entrée de la mairie rue Clemenceau à Wintzenheim-centre
- l'autre à l'entrée de la salle Ungerer rue Herzog à Logelbach.

Ces appareils sont conçus pour vous guider lors de leur utilisation.

GAZ

Notre commune est desservie par Vialis pour Wintzenheim et Logelbach (GRDF pour La Forge): 03 89 24 60 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Urgence 24h/24 : 0 800 00 68 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

COLMARIENNE DES EAUX

Tél. : 03 89 22 94 50 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Urgence 24h/24 : 0 820 320 332.

ENEDIS

Tél. : 09 69 32 15 15 du lundi au samedi de 8h à 20h. Dépannage : 09 726 750 68.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Téléphoner à la mairie aux heures d'ouverture.

URGENCES RMACTW

Mairie – Service technique : 03 89 27 94 92 ou 03 89 27 94 98, aux heures d'ouverture de la mairie. En dehors de ces horaires, veuillez contacter Full Connect : 03 89 73 17 80

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte en est assurée
- le lundi pour les bio déchets
- le jeudi pour les déchets traditionnels

Si le jour de collecte est férié, le ramassage se fera le lendemain.
RAPPEL : Toute l'année, les poubelles doivent être enlevées de la voie publique, au plus tard le soir du jour de la collecte.
Les sachets destinés aux bio déchets peuvent être retirés à la mairie, au Service Technique, aux heures d'ouverture.
Pour tout renseignement (échange, commande, remplacement ou retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), il convient de contacter le Service de Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux, avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR tél.: 03 89 23 62 62.

DÉCHETTERIES

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères apportés par petite remorque ou voiture.

Horaires d'ouverture de la déchetterie «Europe» :
- du 1er avril au 30 septembre, du lundi au vendredi de 9h à 19h ; le samedi de 8h à 18h et le dimanche de 9h à 12h30.
- du 1er octobre au 31 mars, du lundi au vendredi de 9h à 18h, le samedi de 8h à 17h et le dimanche de 9h à 12h30.

Les jours fériés, consultez la presse locale.
Numéros de téléphone utiles :
- déchetterie Ladhof 03 89 23 65 30
- déchetterie Europe 03 89 27 50 93

Pensez à emporter votre carte d'accès aux déchetteries

COLLECTE DE VERRE ET PAPIER

Des conteneurs sont disposés en divers endroits de la commune. Les bouteilles en plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX

Une collecte permanente est en place à la déchetterie du Ladhof. Munissez-vous de votre carte !

SERVICE SOCIAL

Pôle gérontologique
concerne les personnes de plus de 60 ans
2 rue Jean Matter 68140 MUNSTER
Sur RDV :
Tél. : 03 89 30 23 16
Fax : 03 89 77 47 03
E-mail : gerontomunster@cg68.fr

Centre médico-social
19 rue Clemenceau
68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 05 98

LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

À Wintzenheim
École Maternelle “Arc-en-Ciel”
1 rue Aloyse Meyer - Tél. : 03 89 27 34 11
Directrice : Mme KEMPF

École élémentaire “La Dame Blanche”
Rue des Prés - Tél. : 03 89 27 49 02
Directeur : M. JARDY

À Logelbach
École Maternelle “Les Nénuphars”
9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 30 11
Directrice : Mme KOHLER

École élémentaire “Les Cèdres”
9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 03 17
Directrice : Mme MIDON

LE COLLÈGE PRÉVERT

15 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 02 03
Principal : M. ROQUE

LA CRÈCHE “POM’ DE REINETTE”

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
Tél. : 09 57 29 15 57
Directrice : Mme MANROUBIA

LE PÉRISCOLAIRE “LA RÉCRÉATION”

11 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 28 23
E-mail : larecreationwintz@orange.fr
Responsable : Mme LEGHOUIL
9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
Tél. : 03 89 27 72 30
E-mail : larecreationlog@orange.fr
Directrice : Mme CHARNEY-BRINGEL

LE RELAIS D’ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S OU R.A.M. - COSEC

Rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 25 40
E-mail : ram.sivom@sivom-wintzenheim.fr
Responsable : Mme BAUDOUIN

infos pratiques

C'est parti pour la 5ème édition de la journée citoyenne !

Malgré l'épidémie qui nous a touché de plein fouet et l'annulation en masse des manifestations, la journée citoyenne a été reportée et est en bonne voie.

Elle s'adresse à tous les habitants de La Forge, Logelbach et Wintzenheim-centre. Basée sur le volontariat, elle permet à chaque citoyen d'exprimer ses talents et de choisir l'atelier qui lui convient.

Elle se déroule sur une journée fixée au samedi 12 septembre 2020, de 8h à 12h30, pour des travaux de peinture, cuisine, de rempotage, de nettoyage, de désherbage, choisis selon ses affinités et se termine par un repas commun offert par la municipalité à tous les participants.

Le maire et les associations participatives vous attendent pour cette manifestation municipale d'échange, d'intégration des nouveaux habitants et de découverte de notre commune.

Améliorer notre cadre de vie est du ressort de chaque citoyen de Wintzenheim. Ensemble soyons plus fort, voyons plus loin...

LISTE DES CHANTIERS

1. Peinture décoration
2. Cuisine
3. Opération nettoyage du sentier botanique
4. Nettoyage du parc de La Forge
5. Entretien du cimetière de Logelbach
6. Entretien du cimetière de Wintzenheim
7. Nettoyage nature de l'entrée de Logelbach
8. Réparation des chemins viticoles
9. Atelier pour enfants
10. Remise en état des bancs rue Clemenceau
11. Entretien du site du Châlet ADEIF
12. Entretien du site de la Chapelle des bois
13. Couture

Participer c'est simple, il suffit de s'inscrire au 03 89 27 94 89 ou par courriel cbuhler@mairie-wintzenheim.fr, à la mairie.

FICHE D'INSCRIPTION À LA JOURNÉE CITOYENNE DU 12 SEPTEMBRE 2020

à retourner dûment complétée au service Vie associative et Manifestations Communales de la Mairie de Wintzenheim **avant le 31 août 2020**. **1 formulaire par adulte participant.**

ADULTE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

E-mail (impératif pour vous envoyer la confirmation d'inscription) : .....

Numéro de téléphone : .....

Chantier souhaité : .....

Avez-vous d'autres propositions de chantier ? .....

.....

Taille de T-shirt (entourez la bonne taille) : XS - S - M - L - XL - XXL

ENFANTS

Je souhaite inscrire mon/mes enfants à l'atelier encadré dédié aux enfants :

Nom(s) : ..... Prénom(s) : ..... Âge(s) : .....

REPAS

Je souhaite bénéficier du repas offert aux participants : ❑ Oui ❑ Non

Pour mes enfants également : ❑ Oui ❑ Non

Je souhaite confectionner un gâteau, une salade, un cake salé... : ❑ Oui ❑ Non

Merci de préciser : .....